

COMMISSION PARITAIRE NEUCHATELOISE DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR CHEFS D'ÉQUIPES ET CONTREMAÎTRES

- Objectif** : Donner la possibilité aux chefs d'équipes et contremaîtres de suivre une formation continue au travers de séminaires de perfectionnement sur des thèmes relatifs aux bétons, aux enrobés bitumineux, à l'arpentage, etc.
- Public cible** : Tous les chefs d'équipes et contremaîtres du secteur du bâtiment et du génie civil
- Durée** : 7 séminaires de 1 jour ou d'une demi-journée chacun
- Dates** : Novembre à mars
- Jour** : Samedi ou vendredi (selon les séminaires choisis)
- Horaire** : Variable selon les thèmes choisis
- Finance de cours** : Fr. 40.-- / séminaire d'une demi-journée et Fr. 80.-- / séminaire d'une journée (prestataire du FONSOPAR)
Fr. 80.-- / séminaire d'une demi-journée et Fr. 160.-- / séminaire d'une journée (non prestataire du FONSOPAR)
- Organisateur** : Commission paritaire neuchâteloise du secteur principal de la construction
- Nombre de places** : 20 candidats par cours
- Lieu** : Centre cantonal de Formation professionnelle des Métiers du Bâtiment à Colombier (CPMB)
- Renseignements** : Auprès de M. L. Vuilleumier (tél. 032 / 843.41.30)
ou de M. F. Valinas (tél. 032 / 729.30.29)

**Attestation de suivi du cours
délivrée par la
Commission paritaire**